



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PME

Question écrite n° 54985

Texte de la question

M. Olivier Audibert Troin attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises. Le rapport annuel du Médiateur du crédit montre qu'il a connu une hausse de 8 % des recours en 2013. Son action aura permis de conforter 1 530 entreprises en 2013, mais le montant moyen des crédits reste à 58 % inférieur à 50 000 euros, 96 % des dossiers déposés concernant des entreprises de moins de 50 salariés. Une grande majorité des dirigeants de PME constatent un durcissement des conditions de financement ces dernières années, et sont confrontés à des demandes de garanties supplémentaires, à des frais élevés, ou encore à la réduction de leurs crédits ou de leurs facilités de trésorerie. Le récent baromètre du financement des entreprises réalisé par l'IFOP pour la CGPME montre qu'en raison de difficultés d'accès au crédit 38 % des dirigeants de PME sont dans l'obligation de restreindre leurs investissements et leurs demandes auprès des banques. Aussi, il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quels efforts supplémentaires peuvent être engagés pour encourager les banques à prêter aux PME, afin que celles-ci puissent financer leurs projets qui participeront à la relance de l'économie française.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Audibert Troin](#)

Circonscription : Var (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54985

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3642